

Crime crapuleux à Kouhounou Sétovi

Un père égorge son fils

Sissi, un jeune garçon d'une vingtaine d'années est décédé hier, à Kouhounou Sétovi, des suites d'un violent coup de couteau qu'il a reçu dans la gorge. L'auteur du crime n'est autre que son géniteur, son propre père. Le drame est survenu après une banale histoire de téléphone cellulaire volé dans la maison d'en face. L'honneur familial et un verre d'alcool de trop seraient les mobiles du crime.

Médard ESSOU

La victime est un enfant non désiré d'une union de jeunesse. Comme son père, le petit Sissi a grandi dans les ghettos de Sétovi Kouhounou à Cotonou. Sissi a la chance d'être utilisé comme garçon de courses dans une maison d'une famille de rang social moyen. Un jour, un membre de ladite famille qui «exploite» Sissi a constaté que son téléphone mobile a disparu. Les soupçons ont désigné le jeune Sissi qui est le seul qui a accès à tous les couloirs de la maison. Sissi n'a pas nié les faits. Le téléphone volé a été déjà revendu à deux des amis

de Sissi dans le quartier, contre la modique somme de 2.500 francs. Les propriétaires du téléphone volé ont remboursé le prix de la vente et ont récupéré leur bien. Tout ceci s'est passé en l'absence du père de Sissi. L'information continuait de circuler dans le quartier, en début de matinée, lorsque Papa-Sissi revient à la maison. Il interpelle son fils sur son comportement qui n'honore pas la famille. Sissi narque son père et sort de la maison. Papa-Sissi va chercher son couteau et rattrape son fils dans la rue le poignarde au cou. Le sang gicle et Sissi s'évanouit et décède quelques moments après, autour de 14

heures hier. La Police est venue sur les lieux et a fait le constat d'usage. L'auteur du crime est gardé à la base Zogbo de la Compagnie républicaine de sécurité. Dans le quartier, ces indiscrétions ont fait état de ce que le père de Sissi se serait saoulé la gueule comme à l'accoutumée, avant de revenir à la maison. On rapporte que la mère de Sissi n'a jamais vécu sous le toit conjugal parce que Sissi est le fruit d'une liaison amoureuse de jeunesse. Un agent de Police que nous avons rencontré sur les lieux de sa détention, à Zogbo, a fait savoir que le criminel n'a pas regretté son acte après qu'il a retrouvé ses sens □

Marc David MOLLI

Exécution de la loi des finances 2005

Les raisons du collectif budgétaire demandé aux députés

Le gouvernement vient de solliciter un collectif budgétaire à la Représentation Nationale dans le cadre de l'exécution de la loi des finances 2005. Les raisons de cette initiative de l'Exécutif sont liées à une baisse drastique des recettes de l'Etat.

La situation socioéconomique nationale actuelle est préoccupante. L'exécution de la loi des finances 2005 à un peu moins de trois mois de la fin de l'année continue de battre de l'aile. Un fossé se creuse chaque jour un peu plus entre les prévisions annuelles et les réalisations effectives. Autrement dit, la loi des finances élaborée pour le compte de l'année en cours se révèle peu réaliste par rapport au contexte économique. C'est dans le but de corriger cette inadéquation que le gouvernement, par le biais du ministère des finances et de l'économie, vient de transmettre aux députés un projet de collectif budgétaire. Un collectif budgétaire accompagné d'un rapport dressant la comparaison entre les prévisions budgétaires contenues dans la loi des finances en cours d'exécution et les ressources financières réellement mobilisées. Il convient de retenir qu'au 30 juin 2005, les indicateurs économiques du pays sont restés aux rouges pour des raisons qu'il paraît difficile de cerner. En effet, pour ce qui concerne les prêts à effectuer par l'Etat, on retient que sur une prévision de 43,98 milliards indiquée dans le budget, seulement 15,62 milliards ont pu être mobilisés soit un taux de réalisation de 35,5%. Mais la situation est plus critique dans la rubrique «dons» où sur les 59,65 milliards attendus en 2005, seulement 3,1 milliards ont été mobilisés au 30 juin dernier. Il y a lieu de constater avec ce taux de réalisation de 5,2%, une certaine réticence des partenaires au développement à investir au Bénin, contrairement à ce qu'on a connu dans un passé récent. C'est surtout dans la rubrique «aides budgétaires de l'Etat» que le constat se révèle plus amer

pour l'économie nationale. Sur les 59,84 milliards de prévisions, aucune réalisation n'a pu se concrétiser, c'est-à-dire que le taux de réalisation est demeuré nul au 30 juin passé. Dans la rubrique «allègement de la dette», les données ne sont pas si reluisantes que ça, puisque le taux de réalisation à ce niveau s'évalue autour de 47,6%. Tout calcul fait, on se rend à l'évidence que sur les 176,5 milliards prévisionnels pour ces quatre rubriques que sont les prêts, les dons, l'allègement de la dette et aides budgétaires, moins de 25 milliards sont réellement mobilisés soit un taux total de 14,1% de réalisation. De ces chiffres, deux principales hypothèses se dégagent. Soit les partenaires au développement fuient le Bénin, où les données sur la base desquelles a été élaborée la loi des finances 2005 ne sont pas fiables. Dans l'un ou l'autre des cas, les autorités au sommet de l'Etat se trouvent interpellées. On se souvient qu'au moment du vote du budget de l'Etat en cours d'exécution, des voix se sont élevées pour décrier la non crédibilité des données sur la base desquelles la loi des finances 2005 est conçue. Avec la demande du collectif budgétaire transmis aux députés, l'Exécutif fait ainsi profil bas devant les parlementaires qui, au moment du vote de cette loi des finances, avaient tiré la sonnette d'alarme □

Insécurité grandissante

Quand les gangsters dictent leur loi

Des individus sans foi ni loi continuent toujours par dicter leur loi aux Béninois en faisant d'innocentes victimes. La dernière en date est l'agression de la société Azar Jean dans laquelle trois personnes ont perdu leur vie après avoir été sauvagement criblées de balles. Ces situations reposent le problème de l'insécurité sans cesse grandissante au Bénin et ses causes profondes.

Rébecca A. (Coll.)

Les malfrats défient chaque jour les forces de l'ordre et tuent impunément les paisibles populations. Fini le moment de la désolation, il y a lieu de s'interroger sur les raisons profondes de la fréquence de ces actes, car c'est tout de même curieux que les malfrats attaquent en pleine journée sans crainte, ni respect de quoi, ni de qui que ce soit. Ces actes crapuleux ne cachent-ils pas un réel problème de vengeance ou de rapérisation ? Puisque l'on se souvient de la multiplicité des vols et attaques en 1989 où la crise économique battait son plein lors du déclin de la période révolutionnaire dans notre pays. Tous les signes que sont



la flambée des prix de première nécessité, l'ampleur de chômage indiquent que nous ne sommes pas loin d'une morosité de l'acabit de cette époque sombre. Ce sont les prémices d'une telle époque qu'annoncent les malfrats et leurs attaques, ou est-ce

l'invasion des gangs d'autres pays qui fragilise si facilement la sécurité nationale. S'agit-il d'une soif de violence longtemps contenue qu'expriment les personnes, auteurs de ces crimes, qui sont quand même des humains comme les autres ? Nul ne pourra répondre pour le moment à ces interrogations. Toujours est-il que le phénomène de l'insécurité est là et sévit à une allure folle, créant la psychose chez les individus. Face à cette recrudescence, il y a lieu de s'interroger sur l'efficacité des stratégies du système de sécurité, dans les villes béninoises et de leur périphérie. Force est de constater que malgré les actions des forces de l'ordre, la sécurité est défaillante. Les pauvres citoyens sont alors exposés aux menaces de braquages. Pour ne pas subir éternellement cette fatalité, elles s'en remettent au bon sens du ministre de l'intérieur, de la sécurité et de la décentralisation, qui l'on l'espère leur viendra en rescousse. En attendant cette rescousse, les gangsters continuent de dicter leur loi, en toute quiétude □

Grogne des populations

Les consommateurs descendent dans les rues demain

Joël C. TOKPONOU (Stagiaire)

Face à la situation économique, pas des plus reluisantes du pays, la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin et une vingtaine d'organisations de la société civile se sont regroupées en une «coalition contre la cherté de la vie». A l'occasion d'une conférence de presse donnée hier à la Bourse du travail, cette coalition a fait savoir son projet de marcher sur la ville de Cotonou. Romain Houéhou, Martin Assogba, Huguette Akplogan, sont entre autres les

lieutenants de cette marche de la «coalition contre la cherté de la vie» qui se tiendra le mercredi 26 octobre prochain à partir de la place de l'Etoile rouge. Les principaux domaines sur lesquels porteront les revendications sont les télécommunications, le secteur des produits pétroliers, l'eau et l'électricité. Les organisations non gouvernementales, les fidèles des églises ainsi que les vendeurs des marchés de Cotonou ont tous manifesté leur ardente volonté de faire entendre de vives voix leurs souffrances aux autorités politico-administratives □



Cosme Sèhlin, Mfe

Nature des ressources	Prévisions annuelles 2005	Réalisation au 30 juin 2005	Taux de réalisation
Prêts	43,981 milliards	15,622 milliards	35,5%
Dons	59,657 milliards	3,124 milliards	5,2%
Allègement de la dette	13,056 milliards	6,223 milliards	47,6%
Aides budgétaires	59,841 milliards	0 milliards	00%
TOTAL	176,535 milliards	24,969 milliards	14,1%

Source : rapport gouvernemental sur l'exécution du budget 2005